



DEMANDE DE PERMIS DE VEGETALISER

Le permis de végétaliser fait l'objet d'une convention autorisant le pétitionnaire à occuper temporairement l'espace public.

Ainsi, une fois la demande de permis de végétaliser réceptionnée une étude de faisabilité sera réalisée par la Commission municipale Cadre de vie,

Le pétitionnaire recevra sous 2 mois un courrier attestant de l'acceptation ou du refus du permis de végétaliser.

Le permis de végétalisation sera délivré au pétitionnaire pour une durée de 3 ans.

Une fois complété, merci de retourner ce dossier à l'adresse suivante :

**Mairie de Mireval
7 Place Louis Aragon
34 110 -MIREVAL**

Ou par courriel, en pièce jointe, une fois le formulaire renseigné et enregistré à :

cadredevie@mireval34.fr

Pour toute question vous pouvez vous adresser à l'accueil de la Mairie ou par téléphone au 04 67 18 62 90

DEMANDEUR			
Nom et prénom : Adresse :			
	34 110 - MIREVAL		
Téléphone :	Portable :
Email :		
DESCRIPTIF DE LA DEMANDE			
Description du type de végétalisation :	<input type="checkbox"/> Pied d'arbre <input type="checkbox"/> Jardinières mobiles <input type="checkbox"/> Autre dispositif à préciser :		
Lieu à végétaliser :		
Description du projet :			

Afin de faciliter l'examen de votre demande, nous vous invitons à fournir tout renseignement utile à la compréhension de votre projet par un croquis, une photo ou un plan de l'emplacement précis du lieu à végétaliser

Je suis intéressé(e) par un kit de plantation comprenant un contenant, de la terre végétale, des graines et une signalétique

Oui

Non

REPONSE DE LA COLLECTIVITE

La Ville de Mireval accepte votre demande

Lieu mis à disposition :

.....
.....

Observations :

.....
.....
.....
.....

L'acceptation de la présente demande sera suivie par la signature d'une convention d'occupation temporaire entre le pétitionnaire et la collectivité.

Les dispositions de la charte de végétalisation de l'espace public s'appliqueront et seront annexées à la présente.

N° de permis de végétaliser :

.....

Autorisation pour 3 ans à compter du :

.....

La Ville de Mireval n'est pas en mesure de donner une suite favorable à votre demande pour les raisons suivantes :

.....
.....
.....
.....
.....

Fait à Mireval,

Le

Le Maire,

Christophe DURAND